

### Education à la mer - ambition à 2040

Une appropriation collective et une vision partagée de la mer et du littoral ont été favorisées. La connaissance de la mer et du littoral a été développée dans toutes ses dimension afin de :

- permettre une appropriation des enjeux sociétaux, environnement, économiques et culturels liés à la mer
- sensibiliser (rendre sensible à la mer et au littoral)
- faire de chaque breton.ne un.e sea-toyen.ne

Pour cela La Bretagne a fortement développé l'apprentissage de la maritimité avec un lien institutionnalisé entre public, touristes, écoles et pêcheurs. La "mémoire maritime" est transmise pour permettre l'appropriation de la culture et des savoirs-faire afin de préserver ce matériel et d'innover à partir de ce dernier. La conscience des enjeux du développement durable maritime est partagée par tou.te.s les breton.ne.s en s'appuyant sur :

- des connaissances partagées et comprises par le grand public (notamment la jeunesse)
- une éducation à la mer inscrite dans les cursus, du primaire à l'université. Chaque enfant breton ayant eu l'occasion de participer à au moins une classe de mer dans sa scolarité.

Pour cela, le secteur de l'éducation populaire a développé des "Ecoles de la mer" à travers toute la Bretagne et tous les ports sont dotés de Port Centers.

Enfin, des formations maritimes d'excellence existent dans tous les domaines, sont facilement accessibles, avec des débouchés sur le territoire et à l'international.

4.1 Assurer le financement des actions éducatives par les pouvoirs publics

#### Financement :

4.2 Mettre en avant les bonnes pratiques, les espaces de naturalité, le patrimoine maritime

#### Sensibilisation/formation :

4.3 Développer les classes de mer

4.4 Sensibiliser la société civile aux faits maritimes

4.5 Former les enseignants, les élus

4.6 Organiser des séminaires embarqués sur des navires les élus (régionaux, nationaux)

4.7 Développer le tourisme industriel

4.8 Travailler sur des techniques innovantes de formation avec des expérimentations tout au long de l'année et non pas seulement en "classe verte"

4.9 Développer les transversalités et les partenariats (mixité)

4.10 Accompagner les professionnels de la mer à communiquer sur leurs activités et leurs métiers

#### Gouvernance :

4.11 Mettre en réseau, et concerter (associations d'éducation à la mer, gestionnaire ports, pêcheurs,..)

#### Attractivité :

4.12 Valoriser les métiers et des connaissances autour de la mer

#### Recherche :

4.13 Développer la recherche et la sensibilisation des citoyens

4.14 Mieux partager les données

4.15 Développer des projets de Port Centers

#### Réglementation :

4.16 Rendre moins contraignante la réglementation des transports scolaires pour les séjours/classes de mer

#### Valorisation

4.17 Exploiter le patrimoine sans nécessairement le muséifier (espace vivant non sacralisé)

4.18 Faire du patrimoine matériel et immatériel un outil de développement, d'attractivité et de qualité territoriale

#### Connaissances :

4.19 Adapter et prioriser la transmission des connaissances vers la diversité des publics (population locale, touristes, etc.) et y intégrer les nouvelles technologies de l'information comme canaux de distribution (cette transmission doit participer à la mise en oeuvre de l'identité de la Bretagne et de la qualité de vie sur le territoire breton)

4.20 Co-construire les connaissances du patrimoine et la vision de la mer en favorisant des opérations collaboratives

4.21 Mieux faire connaitre auprès de tous les publics les structures existantes (inventaire collaboratif)

4.22 Définir ce qui fait patrimoine culturel maritime matériel et immatériel

### Patrimoine culturel maritime - ambition à 2040

### Carte mentale des contributions au plan d'actions de la SRML

V5 du 27/02/2018 comprenant les ajouts des rencontres régionales (08/11/17) + ateliers de Vannes (13/12/17) + Saint-Brieuc (20/12/17) + Quimper 17/01/18 + Plouzané (15/02/18)

### Tourisme littoral et maritime - ambition à 2040

Le tourisme en Bretagne offre une rupture possible avec les habitudes urbaines de la majorité des Européens. L'environnement et le calme de notre territoire sont les principaux facteurs de son attractivité. L'offre touristique est basée sur les valeurs et atouts patrimoniaux culturels et naturels.

En 2040, la Bretagne est l'exemple à suivre du point de vue de l'équilibre entre la préservation de son cadre de vie, sa modernité et son développement.

La notion de terre d'accueil est renforcée permettant aux locaux d'être ambassadeurs et acteurs du tourisme sur leur territoire et ainsi de capter localement les bénéfices du tourisme.

#### Sensibilisation :

4.23 Former les prescripteurs au tourisme durable

#### Aménagement :

4.24 Rééquilibrer le développement touristique en développant des activités touristiques "dans les terres"

#### Planification :

4.25 Respecter les études d'impacts et d'incidence

## Axe 4 : Faire de la mer un vecteur d'ouverture sur le monde et un marqueur d'identité

### Formation maritime - ambition à 2040

Les filières et métiers de la mer sont attractifs et bien connus grâce à la diffusion d'éléments de langages positifs. Les emplois du monde maritime sont tous pourvus, il n'y a pas de manque de main d'oeuvre. Des emplois pérennes sont disponibles pour les métiers de "bases" (mécanique, électronique) liés au secteur maritime. Des formations maritimes d'excellence existent dans tous les domaines, sont facilement accessibles. Le réseau de formations maritimes est structuré et des passerelles existent entre les métiers. Des cursus de formation professionnelle existent en alternance. La formation embarquée a perdu de sa contrainte réglementaire ainsi un ingénieur peut être formé comme un matelot pour ces besoins professionnels. la transversalité des compétences maritimes est bien développée dans les formations. La professionnalisation des métiers a été mise en oeuvre. Une anticipation sur les évolutions des filières maritimes (évolutions technologiques, nouvelles filières, etc.) et sur les métiers d'avenir existe. Les débouchés existent au niveau local et à l'international.

#### Sensibilisation (éducation à la mer) :

4.26 Inclure une part de maritimité dans les formations générales (dès la maternelle)

#### Réglementation/Juridique :

4.27 Assouplir les réglementations pour que les jeunes en formation puissent embarquer avec les professionnels

4.28 Faire reconnaître juridiquement le statut des nouveaux métiers de la mer

#### Attractivité :

4.29 Améliorer l'attractivité des métiers de la mer

#### Enseignement/Formations :

4.30 Assurer un cursus de formations maritimes complet du CAP au Master

4.31 Développer les enseignements maritimes (mise en réseaux des lycées maritimes, accès des formations à tous)

4.32 Améliorer les dispositifs de reconversion professionnelle en alternance

4.33 Faciliter les embarquements pour les jeunes et pour les personnes en reconversion professionnelle

Connaissance de la mer et du littoral

Sécurité et bien être des gens de mer

Pratiques sportives, de loisir et de plein air

Enseignement supérieur et recherche